



DDFIP de la CORRÈZE CHS-CT du 2 novembre 2020

Monsieur le Président par intérim,

Ce CHSCT fait suite au dépôt, par les 3 syndicats représentés, d'un droit d'alerte spécifique à la situation que vivent nos collègues de la trésorerie d'Ussel.

Avant d'entrer dans le débat, nous tenons à rappeler la chronologie des faits.

La situation de ce poste est humainement tendue depuis plusieurs mois. Une agente a fait une fiche de signalement afin d'alerter la direction sur un malaise important et des conditions de travail fortement dégradées en terme de cohabitation et de charge. Votre encadrement a procédé à l'audition individuelle des agents sur le site. Déjà, nous mettions la direction en alerte sur des risques psychosociaux aggravés. Nous avons demandé que le CHSCT finance une étude indépendante sur les risques psychosociaux dans le département. Fin de non recevoir de la part de votre prédécesseur.

Par la suite, vous avez décidé de missionner un audit "maison".

Nous avons découvert la teneur de cet audit et nous vous avons interpellé deux fois sur le sujet. La première fois lors des questions diverses du Comité Technique Local, la seconde au cours d'une audience que vous nous avez accordée.

Nous vous avons exposé notre colère contre l'utilisation d'un questionnaire nominatif contenant entre autre des critères personnels, d'appartenances syndicales, d'affinités, etc.

A notre plus grande surprise, vous avez maintenu votre soutien à une démarche manifestement illégale. Vous avez défendu la pertinence de cet audit et son corollaire de maltraitance morale à l'encontre des agents.

Le fait que vous ne vous soyez pas rabaissé à les saluer lors de votre passage sur le site prend dorénavant toute sa dimension même si nous avons pensé, sur le coup, à une maladresse.

Aujourd'hui, vous allez encore et encore nous dire que vous assumez et jurer que vous n'étiez pas au courant de la brutalité de l'audit. Vous allez vous réfugier derrière l'argumentaire d'un audit "indépendant " dont vous ne sauriez en aucun cas endosser la responsabilité. Nous vous rappelons Monsieur le directeur, que vous êtes responsable de la santé mentale des agents du département, même en tant qu'intérimaire. En cautionnant de tels agissements, voire en les défendant, vous engagez votre responsabilité. Nous vous demandons officiellement de retirer les conclusions de cet audit et de détruire le fichier que vous avez indûment constitué en nous le justifiant par écrit. Nous attendons, en épilogue, que vous nous expliquiez le but de ce jeu massacre. Aucun manager ne cautionnerait de telles méthodes si ce n'est pour exacerber les tensions. A qui, à quel projet profite le crime?

Nous ne laisserons pas notre administration devenir un espace de non droit. La fin ne justifie pas les moyens. Ces méthodes de barbouzes du management violent, nous les combattons. Nous n'accepterons pas de voir nos collègues faire l'objet d'intimidations individuelles ou collectives et d'être livrés à un harcèlement moral inacceptable.

Aujourd'hui, nous affirmons encore notre soutien aux agents de la trésorerie. Nous vous exhortons à agir pour garantir leur santé mentale et rétablir un climat de travail acceptable. Les déclarations d'intentions ont été mises à mal par des actions traumatisantes et illégales. Il est temps d'agir sinon nous vous y contraindrons légalement.

Aujourd'hui, nul doute que vous allez nous démontrer votre bonne foi malgré un immobilisme qui, s'il n'est pas complice, relève de la complaisance.

La CGT finances publiques a toujours défendu l'humain, jamais elle ne cautionnera de tels agissements.